



#HSBCVIE

Offre Réservée aux Volontaires Internationaux en Entreprise⁽¹⁾

MON OFFRE DE BIENVENUE

80 € offerts en carte cadeau illicado⁽²⁾

80 €

MES SERVICES INTERNATIONAUX

- ◆ Aide à l'ouverture de compte à l'étranger⁽³⁾⁽⁴⁾
- ◆ **Retrait d'espèces gratuit** dans tous les distributeurs HSBC du monde⁽⁵⁾
- ◆ Accès aux services Global View / Global Transfers : tous vos comptes HSBC dans le monde⁽⁴⁾ sur un seul et même écran, virements gratuits entre ces comptes...

0 €

MA CARTE ET MON COMPTE

- ◆ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé)⁽⁶⁾ **Carte Visa Classic ou Carte Visa Premier** pendant la durée du V. I. E.
- ◆ Principales opérations courantes : frais de tenue de compte, réfection de carte, frais d'opposition sur chèques...
- ◆ **Assurance de vos moyens de paiement** en cas de perte ou de vol⁽⁸⁾
- ◆ Facilité de caisse jusqu'à 500 € par mois⁽⁹⁾

1€⁽⁷⁾ / an
pendant la durée
du V.I.E.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de notre part, vous pouvez vous opposer, sans frais, à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en nous adressant un courrier à l'adresse suivante : **HSBC France - Direction de l'Expérience Client - 103, Avenue des Champs Elysées - 75008 Paris.**



Nourrir vos ambitions

OUVREZ VOTRE COMPTE SUR WWW.HSBC.FR AVEC VOTRE CODE AVANTAGE DÉDIÉ :
HSBCVIE

Une question sur l'un de nos produits ou services ?



@HSBC_FR



HSBC France



HSBC

www.hsbc.fr

0 810 246 810

Service 0,09 € / appel
+ prix appel ⁽¹⁰⁾

(1) Offre valable pour toute première ouverture de compte à partir du 1^{er} janvier 2020, susceptible d'être modifiée à tout moment, informations en agence. Conditions tarifaires spécifiques réservées aux V. I. E. (Volontaires Internationaux en Entreprise). Sous réserve d'acceptation du dossier et dans la limite des dispositions prévues au contrat. **(2)** Cumulable avec d'autres offres en cours et non applicable aux membres du personnel de HSBC France. Carte utilisable comme moyen de paiement en magasin et sur Internet, en une ou plusieurs fois, au centime d'euros près. Valable 12 mois. Pour connaître la liste des enseignes partenaires, connectez-vous sur www.illicado.com **(3)** Sous réserve d'acceptation du dossier par l'agence HSBC concernée et selon les réglementations locales. **(4)** Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les personnes physiques, associations, et sociétés n'ayant pas la forme commerciale, domiciliées ou établies fiscalement en France, sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus ou de résultats, les comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents. En outre, concernant les personnes physiques, dès la perception de revenus mobiliers par l'intermédiaire de ces comptes, ces dernières doivent s'acquitter des prélèvements sociaux et, le cas échéant, d'un acompte d'impôt sur le revenu. Enfin, sous certaines conditions, la fraction de la valeur représentative d'actifs immobiliers de parts ou actions de sociétés ou organismes détenus sur ces comptes doit être déclarée à l'impôt sur la fortune immobilière si les titulaires concernés en sont redevables. Par ailleurs, selon la réglementation en vigueur, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus, certaines informations relatives aux contrats de capitalisation et placements de même nature, et notamment aux contrats d'assurance-vie, souscrits auprès d'organismes établis hors de France et, le cas échéant, les produits générés sur ces contrats lors d'un rachat total ou partiel. En outre, ces dernières doivent également s'acquitter des prélèvements sociaux exigibles au titre de leur contrat. Enfin, la valeur de rachat des contrats d'assurance rachetables et des bons ou contrats de capitalisation à hauteur de la fraction de leur valeur représentative des unités de compte composées d'actifs immobiliers imposables doit être déclarée à l'impôt sur la fortune immobilière si les titulaires concernés en sont redevables. En cas de non-respect de ces obligations, les personnes concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions. Pour plus de précisions concernant les obligations déclaratives et fiscales vous incombant, nous vous recommandons de vous rapprocher d'un conseil indépendant. **(5)** Des commissions sont néanmoins susceptibles d'être perçues localement dans certains pays. **(6)** Au sens de l'article D312-1-1 du Code Monétaire et financier. **(7)** Tarif préférentiel à la souscription de la convention HSBC Hexagone pendant la durée du V.I.E. Tarif renouvelable chaque année sur présentation du contrat V. I. E. Offre soumise à conditions uniquement auprès des agences du réseau de la Banque, sous réserve d'acceptation de la Banque. L'accès aux produits et services peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays. **(8)** HSBC Volassur est un contrat d'assurance collective à adhésion individuelle et facultative souscrit par l'intermédiaire de HSBC France auprès d'AIG Europe (SA). Dans la limite des dispositions contractuelles. **(9)** Sous réserve d'acceptation du dossier. Facilité de caisse utilisable 15 jours calendaires maximum par mois, consécutifs ou non. Exemple pour un découvert de 500 € par jour pendant 15 jours : coût total de 3,21 € (comprenant la commission de plus fort découvert calculée au taux de 0,05 %) avec taux d'intérêt égal au taux de base HSBC + 7 %, soit au 01/01/2020 un taux de 14,40 %. TAEG : 16,90 %, soit un TAEG pour une période unitaire de 1 jour de 0,0428 %. **(10)** Composez le +33 810 246 810 depuis l'étranger (coût variable selon opérateurs).

HSBC France - Société Anonyme au capital de 491 155 980 euros - SIREN 775 670 284 RCS Paris - Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris. Banque et intermédiaire en assurance immatriculé auprès de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - www.orias.fr) sous le n° 07 005 894.

HSBC Assurances Vie (France) - Société Anonyme au capital de 115 000 000 euros - SIREN 338 075 062 RCS Paris - Adresse postale : 75419 Paris Cedex 08 - Siège social : 15, rue Vernet - 75008 Paris - Entreprise régie par le Code des Assurances. Document non contractuel à caractère promotionnel. Réf. 20.000.22 - 01/2020